

De : Magali Leo, Renaloo
A : Vincent Lacombe et Thierry Béchu, FHP
Alexandre Mokede, FHF
Marie-Sophie Desaulle, Antoine Perrin, FEHAP
Le 10 juillet 2020

Madame, Messieurs,

Comme nous l'indiquions lors de la réunion organisée par la DGOS le 20 mai dernier (et tel que rapporté dans le compte-rendu établi par la DGOS), nous recevons de nombreux témoignages de patients à qui il est demandé de s'équiper de leurs propres masques de protection avant d'arriver en dialyse. Depuis, cette situation persiste, voire même semble s'amplifier.

Les masques délivrés (sur la réserve d'Etat) sur prescription médicale aux patients présentant à très hauts risques de formes graves de covid-19 n'ont, rappelons-le, aucunement vocation à être utilisés lors des séances de dialyse ; à charge pour les structures de fournir des masques à l'arrivée, pendant et au sortir de chaque séance (les 300 000 masques dont Astra Zeneca a fait don à Renaloo ont été distribués aux établissements dans cet objectif).

Par ailleurs, nous sommes préoccupés par les embûches que rencontrent de très nombreux patients au sujet de leur accueil en dialyse sur leurs lieux de vacances qui, du reste, ne sont pas toujours des villes prisées en été.

Renaloo recueille ainsi des dizaines de témoignages de patients à qui des refus sont opposés au motif, notamment, que le faible niveau de rotation ne permettrait pas aux établissements d'accueillir des vacanciers.

Ces réponses, qui nous paraissent exceptionnellement nombreuses, conduisent à faire prévaloir l'intérêt des organisations sur celui des patients dialysés qui vivent ces refus comme une nouvelle épreuve à gérer dans cette crise sans précédent.

Enfin, nous nous permettons d'attirer votre attention sur les pratiques disparates des structures de dialyse vis-à-vis des repas et collations, malgré les recommandations de la HAS du 4 juin dernier qui précise qu'« en période de post confinement et lorsque les conditions locales le rendent possible, les centres s'organisent afin de permettre aux patients une collation en prenant les mesures nécessaires pour garantir leur sécurité ».

Selon les résultats préliminaires de l'enquête que nous menons en ce moment auprès des patients insuffisants rénaux, à laquelle plusieurs centaines de patients dialysés ont déjà répondu, moins de 50% des établissements auraient rétabli la collation à ce jour, la moitié d'entre eux ayant pour l'occasion revu sa composition à la baisse. Pour l'autre moitié des structures, les patients n'ont le plus souvent pas d'informations sur la date de rétablissement des collations et plusieurs d'entre elles ont annoncé sa suppression définitive.

Nous nous étonnons de ces constats qui ruinent le moral des patients déjà très fragile et éprouvé.

Je vous remercie de bien vouloir nous indiquer quelles mesures vos fédérations envisagent pour que ces difficultés et ces freins soient levés au plus vite dans l'intérêt des patients dialysés et dans le respect de leurs droits.

Cordialement,

Magali LEO
Responsable du pôle Plaidoyer, Renaloo